

Bonjour à tous,

Encore une fois, merci infiniment d'avoir répondu présent à cette réunion que l'on peut qualifier de 2^{ème} comité de pilotage du groupe de travail pour la création future et éventuelle d'une SCIC « Coopérative du fort de Querqueville ». Le premier comité de pilotage lancé par les deux copropriétaires du fort de Querqueville eu lieu le 22 mai 2014 en présence d'élus de Querqueville et notamment de M le maire. En effet nous considérons que l'ancrage territorial est capital et le projet ne devait pas se faire sans le soutien des élus locaux.

Comme vous l'avez compris la SCIC est une structure un peu sérieuse. M. Le Mener, Délégué régional des SCOP (voir pour ses coordonnées ci-dessous) nous a bien expliqué la différence entre une association traditionnelle et les coopératives attachées au registre du commerce. Il est vrai que ce supplément de rigueur administrative peut faire peur par rapport à l'association, que nous connaissons mieux.

Mais pourquoi une SCIC ?

Plusieurs arguments justifient de se poser la question de la SCIC pour faire quelque chose ensemble. Déjà, on parle du fort de Querqueville! Ensuite plusieurs types de contraintes nous imposent un modèle juridique rigoureux.

-La première de ces contraintes est l'environnement même du fort qui réunira une grande diversité d'acteurs aux intérêts divergents. Nous devons pouvoir garantir au groupe hôtelier, aux locataires permanents et au tenant du bar que nous animerons le fort sans créer de dommages pour leurs commerces. La SCIC est un outil juridique capable de réunir toutes ces personnes et de garantir la parole de chacun.

-La deuxième raison est aussi une question de pouvoir : il fallait, sur une propriété privée, un moyen de laisser du pouvoir aux gens, sans pour autant avoir un électeur libre qui n'agisse que selon ses intérêts propres et qui serait en mesure d'évincer les propriétaires ou le groupe hôtelier...

-Enfin il nous fallait une structure ayant la capacité et la légitimité juridique d'accueillir les élus. En effet, il nous semble normal et évident que l'élue à la culture de Querqueville soit présente à ce type de réunion ou se décidera le développement du fort de Querqueville.

Pour nous c'est aussi le moyen de laisser à chacun une chance de s'inscrire dans le projet : chacun peut prendre sa part et faire sa part. Chacun des associés sera rétribué en échange d'un travail pour développer un projet d'utilité sociale que nous définirons ensemble. Cette option plus difficile et plus lente nous apparaît pourtant 1000 fois plus riche que de concéder l'évènementiel du fort de Querqueville à une grosse boîte extérieure et aboutir sur des tickets d'entrée inabordables.

Notre comité de pilotage peut prendre tous le temps qu'il jugera nécessaire pour articuler le projet. Nous ne sommes pas pressés.

Venons-en aux faits :

Dans les grandes lignes, le projet que nous vous proposons se décompose en deux axes avec possibilité d'intégrer un troisième axe (à vous de voir).

AXE 1 l'organisation d'évènements au fort de Querqueville

Avec l'idée de commencer petit en termes de moyens et avec les contraintes de la sécurité du site. Je vais faire venir un architecte conseil du CAUE ou quelque chose comme ça pour nous éclairer.

AXE 2 le montage d'un conservatoire maritime (espace d'exposition / gîtes de mer)

Cet axe est déjà bien commencé grâce au dynamisme d'Olivier et de Jack notamment. Nous (le collectif) sommes déjà responsables de 2 bateaux, bientôt 3, et suite à la réunion peut-être bientôt 5 ! Nous allons avec Jack et peut-être Frédéric, chercher courant novembre le 3^{ème} bateau et interviewer son propriétaire qui est un ancien marin professionnel.

Pourquoi ne pas imaginer prendre un salarié ou exploiter collectivement les bunkers que la SCI transformera en gîtes de mer ? La SCI peut se charger de la restauration mais, on peut aussi imaginer travailler avec l'atelier chantier d'insertion ou nos divers contacts d'associations d'insertion pour jeunes ou d'associations de chantiers bénévoles ...

AXE 3 (?) l'affiliation de l'Atelier chantier d'insertion (ACI) du fort : « L'aci-rêne »

Cet atelier, nous (les propriétaires) allons le mettre en place avec un axe restauration de bateau pour le Conservatoire Maritime et un autre axe participation à la restauration du fort. Cette ACI permettra aussi d'accueillir dans un cadre juridique protégé d'autres associations intéressées par les chantiers patrimoine environnement dans le fort. Les procédures sont en cours mais ce processus est long à mettre en place: 1 encadrant (salaire subventionné par l'état) prendra en charge une douzaine de jeunes (nombre imposé par les conventions, nous essayons de négocier ce chiffre à la baisse) seront pris en charge dans le but de réapprendre le monde du travail.

Autre point qui pouvait paraître un peu impressionnant : le salarié qu'il nous faudra être capable d'assumer un an après la création de la SCIC. Bon, à nous de voir et nous avons le temps mais c'est évident qu'il existe de nombreuses opportunités de créer de l'emploi au fort.

Et voilà une belle base de travail...

Il nous faudra nous réunir régulièrement, les réunions auront lieu dans le fort*. Prochaine réunion lundi 24 novembre à 20h et je vous offre l'apéro. Chacun peut emmener un truc à grignoter.

Ci-joint un lien vers un organigramme pour l'organisation d'une visite du fort.

Merci à tous,

Jennifer Mayaud, Chargée de développement du fort de Querqueville

* Faire une réunion dans le fort impose d'être à l'heure. Et oui, le fort ne peut pas rester ouvert sans surveillance ne serait-ce qu'un quart d'heure, les passants rentrent et se font enfermer à l'intérieur. Outre quelques frayeurs quand ils rencontrent Momo le bélier & Le Bouque ou qu'ils constatent qu'ils sont enfermés ; cela pose un énorme problème de sécurité.

La ponctualité est donc précieuse pour ne pas mettre toute la réunion en retard, réunion qui commencera quand j'aurai pu refermer les portes du fort derrière le dernier arrivant. Nous simplifierons ce système par la suite avec un cadenas à code mais seulement une fois que vous aurez tous eu les consignes de sécurité : on ne peut pas plaisanter avec cet aspect-là.